

Avis d'enquête publique

Se déroulant suite à la production par le demandeur de plans modificatifs et d'un complément corollaire de notice d'évaluation des incidences sur l'environnement

ETABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITES CLASSEES EN VERTU DU DECRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT.

La Bourgmestre fait savoir que **la SA LIMEINVEST** a introduit des plans modifiés et un complément corollaire de notice d'évaluation des incidences sur l'environnement concernant sa demande de **PERMIS UNIQUE** ayant trait à un terrain sis à 1342 Ottignies-Louvain-la-Neuve (Limelette), **rue Charles Dubois 87**, cadastré 3ème division section C parcelles n°s 38 F 2, 39 E, 39 H 3, 39 N 5, 39 P 5, 42 T 2 et 93 A 2. Le projet consiste à la **transformation et au réaménagement du Château de Limelette en un complexe hôtelier de 118 chambres** visant les actes et travaux ci-dessous :

- Réaménagement intérieur des chambres, du complexe bien-être et des salles polyvalentes
- Démolitions de certaines annexes
- Reconstructions de bâtiments (compartiment B et Hall d'entrée A) et extension d'un existant compartiment C)
- Réaménagement des espaces extérieurs et construction de coursives

L'introduction des plans modifiés et un complément corollaire de notice d'évaluation des incidences sur l'environnement est justifiée pour la raison suivante :

«Manque d'emplacements PMR, prévoir un nouvel emplacement pour le local poubelles, étudier l'opportunité de développer une dynamique vélo électrique, prévoir un plan de récolte/usage des eaux de pluie, revoir les plans en fonction du rapport défavorable de la zone de secours».

Le dossier peut être consulté **à partir du 10/09/2021 jusqu'au 24/09/2021** :

- **SUR RENDEZ-VOUS** au Service de l'Urbanisme, Espace du Cœur de Ville n° 2 ; **les lundis de 12h30 à 20h00 et du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30**
- **ET SUR LE SITE INTERNET DE LA VILLE** : <https://www.olln.be/fr/ma-ville/services-techniques/urbanisme/avis-durbanisme/avis-denquete-1/enquetes-publiques-en-cours>

Une réunion publique d'information aura lieu en visio-conférence le :

Mercredi 15 septembre 2021 à 17h00

Pour participer à cette réunion, un formulaire d'inscription, à compléter pour le 13 septembre 2021 au plus tard, est disponible sur le lien suivant :

<https://olln-formulaires.guichet-citoyen.be/reunion-publique-pour-le-chateau-de-limelette/>



Des explications techniques peuvent être fournies auprès :

du Conseiller en environnement - Service Travaux et Environnement, avenue de Veszprem, 5 à 1340 Ottignies-Louvain-la-Neuve - Tél. : 010/42.05.66

du fonctionnaire technique : Service Public de Wallonie - DPA - Direction Charleroi - rue de l'Ecluse, 22 à 6000 Charleroi, tél. : 071/65.47.60

de la Fonctionnaire déléguée : Service Public de Wallonie - DGO4 - Direction du Brabant Wallon - rue de Nivelles, 88 à 1300 Wavre, tél. : 010/23.12.11

Les observations et réclamations **écrites**, comprenant lisiblement nom, prénom, domicile sont à adresser au Collège Communal **du 10/09/2021 jusqu'au 24/09/2021 ou par mail sur urbanisme@olln.be**. Si vous le souhaitez, des observations et réclamations **orales** peuvent également être formulées, sur rendez-vous, durant cette période au Service Urbanisme - Espace du Cœur de Ville n° 2 à 1340 Ottignies-Louvain-la-Neuve.

Ainsi affiché à Ottignies-Louvain-la-Neuve, le 03 septembre 2021

La Bourgmestre, Par délégation, L'Echevin de l'Urbanisme, B. Jacob, 1er échevin (s)

[Dossier numérisé \(PDF 279 Mb\)](#)